

Pour les Familles

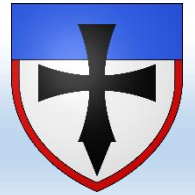
Inscription et réservations préalable exigée :

par mail : leclech.yoann@orange.fr

par téléphone : 06 99 12 56 56

En fonction des demandes et de la capacité d'accueil, nous devons prioriser.

- Lors de l'inscription, merci de nous donner l'heure exacte de votre arrivée/départ
- Les parents auront pris la température de leur enfant avant l'arrivée à l'accueil périscolaire (*la température doit être inférieure à 37,8°C*)
- Afin de limiter les contacts, les familles attendent à l'extérieur. Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'accueil de loisirs.
- Afin d'éviter aux maximum les croisements entre familles, merci de respecter les horaires d'arrivée et de départ.
- A son arrivée, chaque famille devra nous informer qu'aucun membre du domicile ne présente de symptômes spécifiques



PROCOLE D'ACCUEIL

À L'ACCUEIL DE LOISIRS

DE BÉGANNE

À destination des familles

PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

**Selon les recommandations de la
Direction Départementale de la Cohésion Sociale**

JUILLET 2020

CONDITIONS D'ACCUEIL

- L'ALSH accueillera au maximum **20 enfants par jour**, afin de respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.
- La priorité est donnée aux familles dont les deux parents exercent une des professions prioritaires.
- Les places restantes seront attribuées aux familles ayant un des deux parents exerçant une des professions prioritaires et dont le conjoint(e) peut justifier, via une attestation de son employeur, que sa présence est nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise (télétravail exclus).
- Les repas seront pris au restaurant scolaire. Le goûter sera fourni par la structure.
- Affaires personnelles à mettre dans un sac au nom de l'enfant : une trousse avec crayons de couleurs et crayons feutres, une paire de chaussettes ou chausson ou crocs, doudou et un drap housse, mouchoirs jetables, gourde ou bouteille d'eau

RECOMMANDATIONS DES GESTES BARRIERES

Le personnel réalisera le maximum des gestes barrières, notamment :

- Le nettoyage approfondi des locaux et du matériel préalablement à l'ouverture de la structure ;
- La présence de savon en quantité suffisante pour les enfants et de gel hydro alcoolique ou de savons pour le personnel ;
- La mise à disposition de masques pour les personnels encadrants (obligatoire) ;
- Accueillir les enfants dès l'entrée dans la structure, les parents n'entrent pas au sein l'établissement afin de limiter les contacts et s'assurer auprès de la famille qu'aucun membre du domicile ne présente de symptômes spécifiques ;
- **Pour la sieste, obligation d'apporter un drap housse à nettoyer chaque soir.**

LA VIE AU QUOTIDIEN DANS LA STRUCTURE

→ À l'arrivée à l'accueil de loisirs

- Les parents restent à l'extérieur du bâtiment avec respect des gestes barrières ;
- Les enfants déposent leurs affaires dans le hall prévu à cet effet ;
- Lavage des mains à l'arrivée à l'accueil de loisirs.

→ Lavage des mains

- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant la sieste ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Séchage des mains avec serviettes à usage unique et à mettre dans la poubelle à couvercle.

→ Passage aux toilettes

Les passages aux toilettes seront échelonnés.

Dans la mesure du possible, les animateurs désinfecteront aussitôt la lunette des toilettes et la poignée.

→ Déroulement des activités

Les enfants auront des places nominatives à la table et aux porte-manteaux. Le programme d'activités tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Possibilité de sortir à l'extérieur sans aucun jeu de contact ou de passage d'objets de main en main.

→ Repas et goûter

Les enfants auront des places nominatives et placé en quinconce.

Les enfants débarrassent eux-mêmes leur espace et amènent leur gobelet à la vaisselle et leurs déchets à la poubelle.